

Atelier du Livre de Mariemont

c/o Musée royal de Mariemont
Chaussée de Mariemont, 100
7140 Morlanwelz
Belgique
www.musee-mariemont.be

- Communiqué de presse -

Nouveauté !

Bourse de recherche en reliure de création

L'Atelier du Livre de Mariemont, avec le soutien du Ministère de la Communauté française, Service des Arts Plastiques, s'engage dans une nouvelle mission destinée à susciter l'innovation dans le domaine de la reliure d'art. L'action consiste à octroyer tous les 3 ans une bourse destinée à encourager la recherche en reliure de création.

Il s'agit de développer, dans les techniques, fonctions et concepts liés à l'art de la reliure, une recherche novatrice inscrite dans une démarche esthétique. Cette recherche doit inclure la conceptualisation et la réalisation matérielle du projet.

Fonctionnement

Remise des dossiers : 15 juin 2010.

Sélection : juillet 2010.

Durée de la recherche : du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2011.

Tous les 4 mois, le chercheur devra présenter au comité d'accompagnement un rapport écrit et toute trace matérielle de l'évolution de ses recherches. Ces rencontres s'effectueront au Musée royal de Mariemont (Belgique).

Montant de la bourse : 8000 € payables en 4 versements (30 % en septembre 2010, 30 % en janvier 2011, 30 % en juin 2011, 10% à la remise du projet).

Le montant de la bourse inclut tous les frais liés à la recherche (matériel, fournitures, déplacements).

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les ressortissants de l'Union européenne (et Confédération suisse), diplômés ou autodidactes. Les membres du Conseil d'administration de l'Atelier du Livre ne sont pas autorisés à concourir.

Le dossier de candidature doit contenir :

- un curriculum vitae qui précise les cycles d'études terminés ou en cours, les expositions, les concours...
- une documentation sur les réalisations et/ou le travail déjà effectué ;
- un programme de recherche motivé exposant clairement le projet et sa mise en œuvre.

Le dossier sera rédigé en français et n'excédera pas 10 pages de format A4.

L'évaluation des dossiers et la sélection du candidat boursier seront effectuées par un jury international composé de relieurs professionnels et de spécialistes de la reliure. Ses décisions sont sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer la bourse s'il considère que la qualité des projets présentés n'est pas suffisante.

Le boursier s'engage à rendre public les résultats de sa recherche. Des moyens de diffusion (rencontre, publication, exposition...) seront mis en place en partenariat avec l'Atelier du Livre.

Composition du jury :

Sün Evrard, Pierre-Jean Foulon, Edwin Heim, André Lamblin.

Coordination et contacts

Atelier du Livre de Mariemont

Marie-Blanche Delattre
0032 (0)64 27 37 47
marie-blanche.delattre@musee-mariemont.be

Nadia Corazzini
0032 (0)64 27 37 00
nadia.corazzini@musee-mariemont.be

